



POUR QUI ?

Toute personne volontaire, salarié ou demandeur d'emploi.

FINALITÉS

Démarche volontaire permettant d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et les motivations afin de définir un projet professionnel.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses compétences actuelles et celles à développer
- Déterminer les typologies de métiers correspondant à ses compétences et à ses goûts
- Distinguer et dépasser les freins à la mise en place de son projet
- Construire et déployer son projet professionnel

Prérequis

- Sans prérequis

Conditions d'intervention

- Modalités de formation : Présentiel - Distanciel - Mixte
- Rythme : séquentiel

Équivalences et passerelles

- Sans équivalence et passerelle

NOS FORMATEURS

- Les bilans de compétences sont effectués par des consultants ayant des compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement et le suivi du bilan de compétences.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1

PHASE PRÉLIMINAIRE

ANALYSE DE LA DEMANDE

- › Faire connaissance avec le salarié
- › Présenter la démarche du bilan, les méthodes employées
- › Retracer brièvement le parcours professionnel et personnel du salarié
- › Cerner la demande du bilan, les attentes
- › Définir en commun un plan de route du bilan de compétences
- › Présenter l'objectif de travail du prochain entretien

2

PHASE D'INVESTIGATION

ANALYSE DU PARCOURS PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- › Identifier les éléments permettant au salarié de retrouver le sens de son parcours
- › Repérer les fils conducteurs et les apprentissages réalisés tout au long de sa vie

ANALYSE DE LA PERSONNALITÉ, DES MOTIVATIONS ET DES CENTRES D'INTÉRÊTS

- › Identifier les éléments de la personnalité et les motivations
- › Clarifier les intérêts
- › Faire ressortir les valeurs professionnelles

REPÉRAGE ET ANALYSE DES COMPÉTENCES

- › Analyser ses principales activités en termes de capacités, de connaissances de personnalité et de facteurs de motivations
- › Repérer les compétences en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être
- › Apprécier les compétences repérées (niveau de maîtrise, d'intérêt)

REPÉRAGE DES PISTES D'ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- › Déterminer les pistes possibles à partir des éléments repérés précédemment
- › Mener des recherches permettant de recueillir des informations sur les pistes
- › Faire le point sur les recherches effectuées et les informations recueillies
- › Prévoir un projet alternatif, le cas échéant

PROGRAMME DE LA FORMATION

3

PHASE DE CONCLUSION

ÉLABORATION ET ANALYSE DU PROJET PROFESSIONNEL OU DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Repérer les éléments de motivation et les compétences pouvant être mis à profil dans ce projet
- Identifier les atouts et les freins

CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION

- Préciser les étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet (démarche, formation) et l'échéancier

RESTITUTION DU DOCUMENT DE SYNTHÈSE

- Restituer le document qui synthétisera les éléments issus du bilan, liés au projet

LES +
Artus RH

Suivi post bilan sur
6 mois

Modalités pédagogiques

- ▶ Exposé théorique et pratique par le formateur
- ▶ Échanges et analyses des expériences vécues par les participants avec les pistes de solutions
- ▶ Mises en situation pour une parfaite intégration de nos méthodes

Nature de la validation

- ▶ La formation dispensée sera récompensée par la remise d'un certificat de réalisation (nature, dates, durée, objectifs de la formation suivie)

Outils pédagogiques et techniques

- ▶ Locaux respectant les critères d'Etablissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle
- ▶ Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- ▶ Remise d'un support pédagogique à la fin du stage
- ▶ Assistance technique

Modalités du suivi de formation

- ▶ Auto-évaluation proposée en fin de formation pour mesurer le niveau de connaissances, la satisfaction et l'utilité perçue de la formation. Dans ce cadre, le participant donne son appréciation sur :
- ▶ Le contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus, ...)
- ▶ L'animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...)
- ▶ La pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
- ▶ La logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)
- ▶ La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

RÉFÉRENTS

- ▶ Responsable Formation : **Dominique VALADON** - dvaladon@artus-rh.com - Tél : 06 69 15 99 70
- ▶ Référent administratif, handicap et technique : **Coralie MOYER** - cmoyer@artus-rh.com
Tél : 06 69 04 38 82
- ▶ Référent pédagogique : **Nathalie MAUJOIN** - nmaujoin@artus-rh.com - Tél : 07 61 99 43 10

ACCESSIBILITÉ

- ▶ Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap : **Coralie MOYER** – cmoyer@artus-rh.com – Tél : 06 69 04 38 82

- ▶ Respect de la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- ▶ Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH



Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.